



ONU
CONFÉRENCE SUR
L'EAU 2023

Distr. limitée
23 mars 2023
Français
Original : anglais

**Conférence des Nations Unies consacrée
à l'examen approfondi à mi-parcours
de la réalisation des objectifs de la Décennie
internationale d'action sur le thème
« L'eau et le développement durable »
(2018-2028)**

New York, 22-24 mars 2023

Projet de rapport

Rapporteuse générale : Catalina Velasco Campuzano (Colombie)

I. Organisation des travaux et autres questions d'organisation

A. Date et lieu

1. La Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 22 au 24 mars 2023, conformément à la résolution [75/212](#) et à la décision 77/552 de l'Assemblée générale. Six séances plénières et cinq dialogues interactifs ont eu lieu durant cette période.

B. Participation

2. La liste des participants est parue sous la cote A/CONF.240/2023/INF.2.

C. Ouverture de la Conférence

3. La Conférence a été ouverte le 22 mars par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président provisoire, conformément à l'article 17 du règlement intérieur provisoire.

4. Lors de l'ouverture officielle de la Conférence, à la 1^{re} séance plénière, le 22 mars, les Présidents de la Conférence, Emomali Rahmon et King Willem-Alexander ; le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres ; le Président de l'Assemblée générale, Csaba Kőrösi ; la Présidente du



Conseil économique et social, Lachezara Stoeva ; et le Secrétaire général de la Conférence, Li Junhua, ont fait des déclarations.

D. Élection des deux présidents et des autres membres du Bureau de la Conférence

5. À sa 1^{re} séance plénière, le 22 mars, la Conférence a élu les membres de son bureau.

Présidence

6. King Willem-Alexander (Royaume des Pays-Bas) et Emomali Rahmon, le Président du Tadjikistan, ont été élus par acclamation à la présidence de la Conférence.

Vice-présidence

7. Ont été élus par acclamation à la vice-présidence :

États d'Afrique : Burundi, Égypte et Éthiopie

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Belize, Chili et Colombie

États d'Asie et du Pacifique : Arabie saoudite et Bangladesh

États d'Europe occidentale et autres États : Danemark et Islande

États d'Europe orientale : Fédération de Russie, Pologne et Roumanie

8. Ont été élus par acclamation vice-présidents de droit : Pays-Bas (Royaume des) et Tadjikistan.

Rapporteuse générale

9. Catalina Velasco Campuzano (Colombie) a été désignée rapporteuse générale de la Conférence.

E. Adoption du règlement intérieur

10. À sa 1^{re} séance plénière, le 22 mars, la Conférence a adopté son règlement intérieur (A/CONF.240/2023/2).

F. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence

11. À la même séance plénière, la Conférence a adopté son ordre du jour (A/CONF.240/2023/1) :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection des deux président(e)s.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence.
5. Élection des membres du Bureau autres que les président(e)s.
6. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation.

7. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général.
9. Dialogues interactifs.
10. Document final de la Conférence.
11. Adoption du rapport de la Conférence.
12. Clôture de la Conférence.

G. Organisation des travaux

12. À la même séance plénière également, la Conférence a approuvé le projet d'organisation de ses travaux, paru sous la cote [A/CONF.240/2023/3/Rev.1](#).

H. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence

13. L'article 4 du règlement intérieur de la Conférence dispose ce qui suit :

Une commission de vérification des pouvoirs comprenant neuf membres est nommée au début de la Conférence. Sa composition est fondée sur celle de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session. Elle examine les pouvoirs des représentants et fait immédiatement rapport à la Conférence.

14. À sa 1^{re} séance plénière, le 22 mars, la Conférence a nommé les États ci-après membres de la Commission de vérification des pouvoirs, en se basant sur la composition de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session : Angola, Autriche, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Guyana, Maldives, Uruguay et Zambie.

I. Documentation

15. La liste des documents dont la Conférence était saisie figure à l'annexe du présent document.

II. Débat général

16. [*À compléter*]

III. Dialogues interactifs

L'eau pour la santé : accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et droits humains à l'eau potable et à l'assainissement

17. [*À compléter*]

L'eau pour le développement durable : valorisation de l'eau, liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation et développement économique et urbain durable

18. [À compléter]

L'eau pour le climat, la résilience et l'environnement : de la source à la mer, biodiversité, climat, résilience et réduction des risques de catastrophe

19. [À compléter]

L'eau pour la coopération : coopération transfrontalière et internationale dans le domaine de l'eau, coopération intersectorielle, y compris la coopération scientifique, et place de l'eau dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

20. [À compléter]

Décennie d'action sur l'eau : accélérer la mise en œuvre des objectifs de la Décennie, notamment grâce au Plan du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028)

21. [À compléter]

IV. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

22. À sa 6^e séance plénière, le 24 mars, la Conférence a examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/CONF.240/2023/9).

23. [À compléter]

V. Document final de la Conférence

24. À la 6^e séance plénière, le 24 mars, les Coprésidents des dialogues interactifs en ont présenté les résumés. À la même séance, les Présidents ont présenté le résumé des débats tenus dans le cadre de la Conférence.

[À compléter]

VI. Adoption du rapport de la Conférence

25. À la 6^e séance plénière, le 24 mars, la Rapporteuse générale a présenté le projet de rapport de la Conférence (A/CONF.240/2023/L.1).

VII. Clôture de la Conférence

26. [À compléter]

Annexe

Liste des documents

[À compléter]
